

HORAIRES VARIABLES : BILAN POSITIF !

2014
http://snapatsi.fr

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14
snapatsi@snapatsi.fr

Syndicat National Alliance des Personnels
ALLIANCE SNAPATSI
Administratifs, Techniques et Scientifiques de Plateau
CFE - CGC

ENQUÊTE NATIONALE : HORAIRES VARIABLES

L'Administration propose de mettre en place les horaires variables aux agents exerçant des missions de soutien et travaillant en régime hebdomadaire UNIQUEMENT en direction centrale d'emploi.

Actuellement, seuls les agents affectés à la DRCPN et dans les SGAP/SATP travaillent selon les horaires variables.

Afin de formuler des propositions en concordance avec vos attentes le SNAPATSI lance une enquête nationale anonyme pour recueillir votre avis sur les horaires variables.

Administratifs, Techniques, Scientifiques
Adhérents ou non-adhérents

Répondez nombreux pour le 10 juin 2014
afin de ne pas laisser l'administration décider à votre place !

POURQUOI NE PAS ÉTENDRE LES HORAIRES VARIABLES À TOUS LES SERVICES ?

Le SNAPATSI ne s'était pas trompé dès 2014 en proposant et initiant le dispositif des Horaires variables dans les services de la Police Nationale !

Les bénéficiaires sont reconnus de part et d'autres, par les agents et la hiérarchie (qui parfois était réfractaire pour ne pas dire opposée).

Preuve en est, le rapport rendu par l'IGPN qui évalue ce régime auprès de 1116 agents et leur hiérarchie :

- 89,5% des agents pensent que le régime des Horaires Variables est en adéquation avec leurs missions.
- 83,6% des agents sont satisfaits des horaires de travail.

La qualité de vie au travail est jugée globalement bonne.

L'impact des Horaires Variables sur le bien-être des agents :

81% sont satisfaits et pour 50,6% des agents, la prise de congés et de repos est appréciée.

Les agents sont satisfaits majoritairement par la souplesse des Horaires Variables, notamment pour adapter les trajets et les prises de rendez-vous.

DEPUIS LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF EN 2017, LE SNAPATSI A DEMANDÉ :

- A la DRCPN, une augmentation du nombre de formations dispensées aux gestionnaires et valideurs.
- Une amélioration de l'interface GEONET pour que chaque agent visualise son débit/crédit quotidiennement.
- Une augmentation du nombre de jours de récupération, compte tenu de la charge de travail de plus en plus prégnante des PATS à cause du manque de recrutements.
- Comme indiqué dans le rapport IGPN, un déploiement plus rapide dans TOUTES LES DIRECTIONS de la Police Nationale (Administration Centrale et Services Territoriaux).
- Que tous les corps Administratifs, Techniques et Scientifiques de la PN travaillant en régime hebdomadaire, puissent bénéficier des Horaires Variables, quelque soit leur mission.

Le SNAPATSI continue à porter ce sujet à tous les niveaux pour améliorer le dispositif et le quotidien des agents qui souhaitent en bénéficier.

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS
Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14
snapatsi@snapatsi.fr

REJOIGNEZ-NOUS !